

Réorientation et alternatives :

adresses utiles en Bretagne

Quand le rapport à l'école devient difficile, on commence par ne plus avoir envie d'y aller. Le désir d'abandonner l'école ou sa formation ne concerne pas uniquement les jeunes qui ont le plus de difficultés, le ras-le-bol qui peut conduire à arrêter d'aller en cours peut venir de plusieurs facteurs, qu'il faut identifier pour pouvoir trouver la solution adéquate.

Il est important de savoir que quitter l'école sans diplôme est un vrai handicap pour l'avenir professionnel, car ils sont la meilleure arme contre le chômage. Pour autant une coupure dans la scolarité peut avoir des effets très bénéfiques pour clarifier son projet, reprendre confiance en soi, découvrir de nouveaux horizons...

Cette fiche vous propose plusieurs alternatives à une scolarité classique afin de trouver la solution qui vous convient.

SOMMAIRE

- 1- Choisir une orientation
- 2- En situation de décrochage scolaire
- 3- Les alternatives à l'école
- 4- Le retour en formation
- 5- Carnet d'adresse

A CONSULTER :

L'appli Géorient'et vous : sur Google play et App Store

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne :

- 1.17 L'école pour élève en difficulté
- 1.340 Que faire sans le bac
- 1.9 Les métiers par centres d'intérêt
- 3.1321 L'insertion professionnelle des jeunes
- 5.61 Volontariat et bénévolat
- 5.631 Créer une association
- 5.62 Les aides aux projets

1- Choisir une orientation

Vous êtes perdu ? Vous n'arrivez pas à vous fixer sur un projet parce que vous avez trop d'idées ou au contraire vous avez l'impression de ne pas en avoir ?

Posez-vous les bonnes questions :

Qui / Qui suis-je ? :

- Dynamique
- Calme
- Solitaire
- Sociable
- Pragmatique
- Créatif-ve
- Rigoureux-se
- Autonome
- Curieux-se
-

Quoi / Qu'est-ce que j'aime ?

- être entouré.e
- être à l'extérieur
- être à l'intérieur
- rencontrer de nouvelles personnes
- les changements
- les habitudes
- partager mes réflexions
- organiser
- créer, fabriquer
- écrire, lire
- le bruit, l'animation, le mouvement
- expliquer, transmettre
- soulager, faire du bien, aider
- inventer des choses
- être innovant.e
- être avec des enfants
- être avec des animaux
- ...

Où

Dans quel environnement, dans quel cadre aimeriez-vous travailler ?

Essayez d'imaginer un endroit où il vous semble agréable de travailler et demandez-vous ce qui vous plaît dans cet endroit :

par exemple, si vous vous imaginez toujours au bord d'une piscine avec un peignoir blanc, renseignez-vous sur les métiers en thalasso, en piscines ou dans le tourisme !

Comment

Que connaissez-vous des métiers qui vous attirent ? Quels sont les moyens pour y accéder ? Quelles sont les difficultés qui pourraient vous empêcher de les exercer ou au contraire, quelles facilités pouvez-vous mettre en avant (compétences, qualités, motivations).

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans ce secteur auprès de qui vous pourriez vous renseigner sur les réalités professionnelles ?

Pourquoi

Qu'est-ce qui vous tient vraiment à cœur ? Y a-t-il des valeurs que vous souhaitez défendre ? Un secteur dans lequel vous aimeriez particulièrement travailler (l'économie sociale et solidaire, le monde associatif, la fonction publique...)?

Pour vous aider à faire le point, rendez-vous auprès des structures compétentes :

Le réseau information jeunesse :

Ils informent sur tous les sujets concernant le quotidien des jeunes et leur accès à l'autonomie.

Les Centre d'Information et d'Orientation :

Ils informent sur les questions d'orientation scolaire, de reprise d'étude et d'insertion professionnelle.

I> Coordonnées : voir liste 1 du carnet d'adresses

2- En situation de décrochage scolaire

Quand le rapport à l'école devient difficile, quand l'envie de tout arrêter se fait sentir, il faut réussir à trouver pourquoi. Le ras-le-bol qui peut conduire à arrêter d'aller en cours peut venir de plusieurs facteurs qu'il faut identifier afin de trouver la solution adéquate.

En fonction de l'âge, du niveau de scolarité et de la raison de l'abandon, les réponses peuvent être très différentes. Mais il y a certainement une solution qui vous correspond le mieux.

Faire le point

Qu'est-ce qui me plaît ?

- Voir d'autres élèves, retrouver mes amis
- Certaines matières
- Ne pas rester chez moi
- Apprendre de nouvelles choses
- ...

Qu'est-ce qui bloque ?

- Les autres élèves
- Les profs
- Le rythme scolaire
- L'impression de ne pas avoir le niveau
- Le manque d'intérêt
- Une situation mal vécue, une humiliation
- Un problème de santé
- Le rapport à l'autorité
- ...

Qu'est-ce qui me motive ?

- Une activité en dehors des cours
- Une pratique artistique ou sportive
- Un projet professionnel très concret
- Développer mon propre projet
- Partir voyager, vivre ailleurs
- Etre indépendant
- Obtenir un diplôme
- ...

Quels sont mes projets ?

- Trouver un travail et être autonome
- Me réorienter
- Partir à l'étranger
- Créer mon activité
- Trouver une nouvelle formation
- Continuer mais dans un autre cadre
- Découvrir de nouveaux domaines
- ...

L'école autrement :

Avant le décrochage :

➤ Découvrir l'entreprise au collège : les périodes de découverte des métiers et de stages permettent aux collégiens de mieux préparer leur orientation. L'entrée dans ces dispositifs se fait sur demande de la famille.

3^{ème} Prépa-pro : permet aux élèves de découvrir plusieurs professions à travers des stages, des visites et des séquences découverte des métiers. De plus, des heures d'accompagnement personnalisé permettent de renforcer les apprentissages scolaires.

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance - DIMA

: donne la possibilité aux élèves, à partir de 15 ans, de découvrir un environnement professionnel à travers des stages et des visites. Correspond aux élèves souhaitant entrer en apprentissage.

➤ Vivre sa scolarité autrement :

- Faire entrer sa passion dans sa scolarité : pour les élèves passionnés par une discipline voulant y consacrer du temps. L'aménagement de ces plages horaires permet à certain de se remotiver pour les disciplines scolaires. Attention les emplois du temps sont parfois bien chargés.

Classe à horaires aménagées : pour les élèves intéressés par une discipline artistique

Les sections sportives : pour pratiquer son sport à 100%

L'enseignement bilingue ou international : pour les passionnés de langue et de découvertes culturelles

I> Informations et inscription : voir CIO, liste 1 du carnet d'adresses

- Prendre de la distance avec ses habitudes : pour des jeunes de moins de 16 ans qui ont besoin de s'extraire de leur établissement ou de leur famille.

Les dispositifs relais : accueil temporaire de quelques semaines à plusieurs mois pour les jeunes de moins de 16 ans en grand rejet de l'institution scolaire. Le dispositif se déroule en dehors de l'établissement d'origine et l'encadrement est assuré par des éducateurs, enseignants et association d'éducation populaire pour une pédagogie différenciée.

I> Informations et inscription : voir CIO, liste 1 du carnet d'adresses

- Expérimenter une nouvelle forme d'éducation :

Etablissements alternatifs : ils reposent sur des pédagogies éloignées du système classique (Steiner, Montessori, Decroly...) et proposent de développer des projets interdisciplinaires culturels, artistiques ou créatifs en s'appuyant sur les motivations de l'élève.

Lycée expérimentaux, micro-lycées, lycées autogérés : pour les élèves ayant des difficultés avec l'autorité et la rigidité du système scolaire et aspirant à plus d'autonomie. Néanmoins, ces formes de pédagogies exigent que les jeunes soient suffisamment mûrs pour se prendre en charge.

I> *Coordonnées : voir liste 2 du carnet d'adresses*

➤ Changer d'orientation

- Au lycée

Les stages passerelles : pour les lycéens qui souhaitent changer de voie en cours d'année. Le projet se construit avec le professeur principal, le conseiller d'orientation et le tuteur de stage.

I> *Informations et inscription : voir CIO, liste 1 du carnet d'adresses*

- A l'université

Les services d'information et d'orientation - SUIO : chaque université dispose d'un service d'information et d'orientation dédié aux étudiants qui propose un accompagnement ainsi que des ateliers de découverte. Les SUIO renseignent sur les filières passerelles, les réorientations en cours d'année et les rentrées décalées.

I> *Coordonnées : voir liste 1 du carnet d'adresses*

Après le décrochage

La mission de lutte contre le décrochage scolaire - MLDS :

Les trois missions de la MLDS sont : repérer - prévenir, accueillir - remobiliser, former - qualifier.

La MLDS prend en charge les élèves de plus de 16 ans ayant arrêté l'école depuis moins d'un an, sans qualification et sans possibilité immédiate de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle

Ses actions proposent un renforcement des connaissances, un dispositif d'alternance entre l'établissement et le milieu professionnel, une préparation active de l'orientation et un accompagnement personnalisé.

Contrat de volontariat pour l'insertion - CVI - Centre

Epipe : le dispositif défense deuxième chance s'adresse aux jeunes subissant de grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle en raison de leur comportement. Il permet de bénéficier d'un parcours de formation générale et citoyenne, d'un accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale (logement, mobilité et santé). Le CVI se déroule en internat et ouvre droit à une indemnisation d'environ 300 €

Contrat de 6 mois à 1 an reconductible une fois.

Séjour de rupture : pour tout jeune qui a besoin de prendre de la distance pendant un certain temps avec son milieu et de rompre avec ses habitudes comportementales pour se reconstruire dans un nouvel environnement.

I> *Coordonnées : voir liste 2 du carnet d'adresses*

3- Les alternatives à l'école

Pourquoi ?

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, interrogez-vous sur **vos motivations personnelles** (découvrir une activité, une association, une culture différente, aller dans un pays que vous aimez, voyager pour changer...) **et/ou professionnelles** (trouver un emploi, acquérir de l'expérience, se constituer un réseau, apprendre une langue, un métier, découvrir de nouvelles pratiques...).

Ne vous lancez pas juste pour occuper votre temps, ces expériences alternatives ne porteront leur fruit que si elles présentent un intérêt pour vous.

Avec quelles qualités ?

Autonomie, ouverture aux autres, acceptation des différences, curiosité, capacité d'adaptation, disponibilité... des qualités essentielles pour réussir une de ces expériences. C'est aussi l'occasion de les acquérir.

Avec quelles compétences ?

Les alternatives proposées ici sont accessibles sans niveau de diplôme ou de compétences particulières, mais faire un état des lieux de vos savoir-faire (langue étrangère, maîtrise informatique, centre d'intérêts) et de vos attentes vous sera utile.

Pour quelle utilité ?

Que peut vous apporter cette expérience ? Qu'envisagez-vous de faire après ? Quels sont les organismes qui vous aideront à votre retour ?

A partir de vos atouts et points faibles, vous allez pouvoir évaluer vos besoins et commencer vos recherches d'information. Pour préparer votre projet, vous aurez peut-être besoin d'envisager un accompagnement et un temps de préparation sur plusieurs mois.

Rendez-vous dans une structure d'Information Jeunesse pour en parler.

I> *Coordonnées : voir Réseau IJ, liste 1 du carnet d'adresses*

Faire un service civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Les missions sont indemnisées 573 euros par mois.

► Pour quoi faire ?

Vivre de **nouvelles expériences** et vous ouvrir à d'autres horizons, **recevoir et transmettre des valeurs** qui vous semblent importantes et contribuer au **renforcement du lien social**.

► Quelle(s) mission(s) ?

Culture et loisir – Développement international et action humanitaire – Education pour tous – Culture et loisir – Environnement – Intervention d'urgence en cas de crise – Mémoire et citoyenneté – Santé – Solidarité – Sport

► **Durée** : en moyenne 8 mois, 1 an maximum

► Possibilité de faire un service civique accompagné (21h en mission et 10h en découverte de formation) pour les plus jeunes ayant arrêté l'école.

A consulter !

Pour découvrir le type de missions existantes, consultez le site du service civique :
-> www.service-civique.gouv.fr

Partir à l'étranger :

► Pour quoi faire ?

Il existe différentes façon de partir vivre une expérience à l'étranger : études, stages, emploi, volontariat, séjour linguistique, au pair...

► Dans quel(s) pays ?

Choisissez un pays en fonction des intérêts et de la connaissance que vous avez pour cette destination (langue, culture...)?

► **s'informer sur les papiers nécessaires** pour séjourner et travailler dans le pays choisi (carte d'identité, passeport, titre de séjour, visa...)

► **se renseigner sur les démarches en matière de santé** (vaccinations, protection sociale, assurance...)

► **évaluer le budget nécessaire** (transport, logement, nourriture...).

Un exemple d'expérience à l'étranger :

> Le Service volontaire européen (SVE)

Le SVE est un volontariat à l'étranger. Il permet de vivre une expérience interculturelle en acquérant de nouvelles compétences.

Ouvert à tous les jeunes de 17 à 30 ans, sans condition de niveau de langue, de diplôme ou de formation.

C'est un programme où la quasi-totalité des frais est prise en charge (transport international, logement, nourriture, argent de poche)

► Quel(s) domaine(s) ?

Educatif – culturel – artistique – social – humanitaire – protection de l'environnement – lutte contre le racisme...

► **Durée** : 2 à 12 mois (en général 6 à 12 mois)

A consulter !

Pour les études, les stages, l'emploi, le volontariat à l'étranger, il existe des lieux et sites ressources spécialisés. Consultez le site du réseau Information Jeunesse Bretagne dédié à la mobilité :
-> www.enroutepourlemonde.org

Faire du Bénévolat

Le bénévolat, c'est donner un peu de son temps à une association et choisir librement ce qu'on veut faire, selon ses goûts, ses valeurs et en fonction des causes que l'on a envie de défendre.

► Pour quoi faire ?

Être utile à la société, défendre une juste cause, occuper son temps libre, avoir une vie sociale, voire... compléter son *curriculum vitae*

A consulter !

Pour connaître les associations qui recherchent des bénévoles :
-> <http://www.crij-bretagne.com/Benevolat-et-volontariat>

Monter son propre projet

C'est-à-dire passer à l'action en mettant une de ses idées en œuvre.

► Pour quoi faire ?

Parce que personne d'autre ne fait ce dont vous avez envie ou parce que vous voulez le réaliser vous-même. Pour montrer vos capacités, vos envies, votre détermination.

► Quel(s) projet(s) ?

Exposer ses photos, monter sur scène, organiser un événement festif, proposer de nouvelles activités autour de chez soi, créer une association, organiser quelque chose pour son quartier, faire connaître son sport...

A consulter !

En savoir plus sur des projets déjà réalisés et savoir comment s'y prendre, consultez le site « Faites pousser vos projets » :
-> <http://projets.murcitoyen.org>

Trouver un job

Travailler est autorisé à partir de 16 ans avec accord parental mais il y a des restrictions, il sera donc plus facile de trouver un job au-delà de 18 ans. Dans tous les cas, jamais sans contrat de travail.

Sans expérience ni diplôme, c'est votre motivation qui peut vous aider à décrocher un contrat.

► Pour quoi faire ?

Montrer qu'on peut vous faire confiance, gagner en autonomie, connaître le monde du travail...

A consulter !

Pour connaître ses droits et savoir comment rechercher un job, consultez le guide Trouver un job

-> www.crij-bretagne.fr/Trouver-un-job.html

Faire un Service Militaire Volontaire

Fondé sur le principe de volontariat, ce service militaire propose aux jeunes de 18 à 25 ans sans qualification un parcours d'insertion vers l'emploi

► Pour quoi faire ?

Hébergement en caserne, remise à niveau scolaire, possibilité de passer le permis de conduire, formation professionnelle liée aux secteurs porteurs de la région

A noter !

Pas de centre SMV en Bretagne pour le moment : il en existe actuellement 3 en France (Ile-de-France, Poitou-Charente, Lorraine)

Si toutes ces alternatives vous intéressent mais que vous ne voulez pas abandonner vos études, renseignez-vous sur l'**Année de césure**.

I> Informations : Réseau Information Jeunesse, voir liste 1 du carnet d'adresses

4- Le retour en formation

« **Reviens te former** » : permet aux jeunes sans diplômes ou sans qualifications de retourner en formation scolaire, ce dispositif permet un accompagnement individuel par un référent avant, pendant et après la formation pour s'assurer de son bon déroulement et adapter la formation au parcours du jeune.

= pour bénéficier de cet accompagnement, appeler le 0800 12 25 00 ou contacter le CIO,

I/> Coordonnées : voir liste 1 du carnet d'adresses

La Plate-forme d'orientation professionnelle (POP) : aide les jeunes à définir ou à cibler leur projet professionnel. Propose une formation en groupe, pendant 4 mois avec au moins 3 stages en milieu professionnel.

La Prestation préparatoire à l'insertion (PPI) : concerne les jeunes sans expériences, sans qualification et en difficulté d'insertion professionnelle. Elle les aide à préparer l'entrée en formation professionnelle qualifiante, en groupe, pendant 6 mois.

La Garantie jeune : s'adresse prioritairement aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, sans soutien familial et ayant des ressources inférieures au RSA. C'est un parcours intensif vers l'insertion professionnelle pendant 1 an dont 3 mois se déroulent en groupe puis avec un suivi individualisé et des périodes de stage.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : Jeune de 16 à 25 ans révolus, prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement, confronté à un risque d'exclusion professionnelle

= pour bénéficier d'un de ces accompagnements, contactez la Mission Locale.

I/> Coordonnées : voir liste 3 du carnet d'adresses

DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) : Il permet d'accéder aux études universitaires sans avoir eu le bac.

III/> Coordonnées : voir liste 3 du carnet d'adresses

5- Carnet d'adresses :

Liste 3

Liste 1

RESEAU INFORMATION JEUNESSE

Voir fiches Actuel 1.01 **Le réseau Information jeunesse**

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Voir fiches Actuel 1.03 **L'orientation scolaire**

Liste 2

MISSION DE LUTTE CONTRE DE DECROCHAGE SCOLAIRE

Voir fiches Actuel 3.1321 **L'insertion professionnelle des jeunes**

LES ETABLISSEMENTS ALTERNATIFS ET LYCEES EXPERIMENTAUX

Voir fiche Actuel 1.13 **Les écoles différentes**

CONTRAT DE VONLONTARIAT POUR L'INSERTION - CENTRE EPIDE

22170 LANDOREC

Centre Epide de Coat An Doc'h

02 96 32 67 10

-> www.epide.fr

MICROLYCÉE – LYCÉE VICTOR HÉLÈNE BASCH

35083 - RENNES

15 avenue Charles Tillon

06 08 37 07 82

-> lycee-basch.fr

Séjours de rupture, liste des associations agréées en Bretagne :

ASSOCIATION RIBINAD

29150 CHATEAULIN

Ty Nevez Pouillot

02 98 27 78 52

-> secretariat@ribinad.com

-> www.ribinad.com

DISPOSITIF D'ACCUEIL DIVERSIFIE – DAD

29000 QUIMPER

2^E rue du Moulin de Melgven

02 98 52 97 80

-> dad@adsea29.org

-> www.adsea29.org

EXTRA-BALLE

22203 GUINGAMP CEDEX

BP 90333

02 96 11 00 80

-> contact@extraballe.fr

-> extraballe.fr